

## **SÉANCE DU 11 septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le mardi 11 septembre 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Frédéric LANGLOIS, Sylvain CUYER, Loïc TAPISSIER, Philippe PICQUE  
Mmes Sophie FOUCAULT, Isabelle DESHAYES, Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT

Absents excusés : M. Jean-François GOMEZ (donne pouvoir à M. Jean-Claude BAGUET)  
Mmes Sophie CHAUMEIL et Isabelle POSTEL.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Remarque : Sur le compte-rendu du Conseil municipal du 21 août 2018, Mr Robert MABILLOTTE mentionne qu'il n'a pas été reporté qu'il avait demandé l'état d'avancement des terrains en cours de vente.

### **- CONTRAT DE MME CHATILLON**

Le contrat de Mme Michèle CHATILLON (adjoint administratif et bibliothécaire) prend fin le 31 octobre 2018.

M. François DUMARS, Maire, compte tenu de la compétence de Mme Michèle CHATILLON sur son poste, propose sa titularisation. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Une ouverture de poste sera donc ouverte en qualité d'Adjoint du Patrimoine.

### **- TRINOVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Picardie Ouest)**

#### **Rapport annuel 2017 – porté à connaissance**

- modification du périmètre d'intervention dans le cadre de la réforme territoriale issue de la loi NOTRe,
- réorganisation des circuits de collect,
- redéfinition des compétences dans le domaine de la gestion des déchets,
- modification des statuts de Trinoval,
- création d'une conférence des maires,
- création du service prévention et valorisation des déchets,
- nouveaux objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte...

### **- C.C.P.V. : RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DECHETS DE LA PICARDIE VERTE**

#### **Annexe 1**

Le rapport a été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux.

#### **Evolution 2019 :**

- 2 ambassadeurs de tri pourront vérifier les poubelles ; en fonction du contenu, ils pourront laisser les poubelles sur place si le tri n'est pas respecté.

Le conseil communautaire demande au conseil municipal de délibérer.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport.**

## **- C.C.P.V. : RAPPORT D'ACTIVITES 2017**

### **Annexe 2**

Le rapport relate les activités propres de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV).

Le Conseil Municipal suggère :

- de mettre en évidence ce qui se vit au sein de la CCPV
- de travailler davantage en collaboration avec les associations locales quel que soit leur domaine d'activités
- de construire plus de communication vers les communes

Le conseil communautaire demande au conseil municipal de délibérer.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport.**

### **- INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL (période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2018)**

Taux de l'indemnité pour 240 jours 307.90 euros

Indemnité de budget 45.73 euros

SOIT UN MONTANT BRUT DE 353.63 EUROS

Contre : 1 ; Abstention : 3 ; 3 voix pour 50% de l'indemnité ; 5 voix pour 100% de l'indemnité

**Le conseil municipal adopte le paiement de l'indemnité à 100%.**

### **- REGLEMENTATION SUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES TROTTOIRS**

Suite au débat instauré lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 21 août, le Conseil Municipal prend la décision de ne pas prendre un arrêté mais plutôt une incitation au nettoyage par les riverains.

### **- GRAVILLONNAGE 2019**

*« L'arrêté préfectoral du 09 décembre 2016, modifié le 4 janvier 2017, a transféré la compétence partielle « voirie d'intérêt communautaire » à la Communauté de Commune de la Picardie Verte (C.C.P.V.) ».*

Le marché de gravillonnages est dévolu à l'entreprise OISE TP et reconductible annuellement jusqu'en 2020.

L'objectif est que les travaux de préparation commencent dès le mois de mars et se terminent fin mai 2019 : les travaux de gravillonnage pourront aussi se dérouler en juin 2019 afin d'éviter les aléas climatiques et évènements agricoles.

OISE TP et M. Jean-Charles DOTTIN de la CCPV prendront rendez-vous entre fin novembre 2018 et février 2019 afin de connaître l'étendue des travaux de réparations et de gravillonnage.

M. MABILLOTTE précise que pour 2018 la phase « gravillonnage » n'est pas terminée. Il reste des peintures sur des passages protégés.

Le conseil municipal décide que ces travaux seront réalisés par les employés municipaux, compte-tenu de l'urgence.

Pour 2019, le gravillonnage envisagé, se situera :

- Impasse des Lavandières
- Zone artisanale : partie de la rue de l'Artisanat
- Séronville (tronçons selon travaux réalisés)
- Place de la Halle avec marquage de stationnement.

## QUESTIONS DIVERSES

1. Le Foyer Rural sollicite la commune pour une participation à hauteur de 50% sur le paiement de la facture d'achat de tables. Une facture du Foyer Rural, correspondant au 50%, a été établie pour un montant de 679.96 euros.  
Ces tables sont souvent prêtées aux autres associations.

**Le Conseil Municipal accepte le paiement de cette participation soit 679.96 euros.**

2. Aide aux obsèques de Michaëlla VERMOTE : Le Conseil Municipal accepte, après l'intervention du CCAS, que la commune intervienne en complément dans le cadre d'une avance remboursable.
3. M. le Maire effectue un compte-rendu de la réunion du 5 septembre dernier, relatif au Contrat Local de Santé sur la CCPV, lancé par la Région Hauts-de-France et le Département, avec le concours de l'Agence Régionale de Santé. L'accent est mis sur la prévention, la télémédecine, l'accueil des médecins en milieu rural, la participation des professionnels de santé, la mise en place de plan.
4. L'Association Familiale remercie la commune pour la subvention attribuée. Le prochain repas des personnes âgées se déroulera le dimanche 24 mars 2019.
5. Le concours d'échecs du grand prix de l'Oise se déroulera le dimanche 16 septembre 2018.
6. Le triathlon de la CCPV se déroulera le 16 septembre 2018.
7. Des visites de Songeons sont organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018.
8. La manifestation « Campagne en fête » se déroulera à Hannaches le 15 et 16 septembre 2018.
9. M. Robert MABILLOTTE :
  - rappelle la réunion du 09/10/2018 concernant l'étude par la CCPV d'un « Réseau Chaleur » concernant Songeons ;
  - informe que les travaux d'isolation de l'immeuble hébergeant l'EMION et d'un des pavillons à côté de l'école élémentaire débuteront le 15/10/2018 ;
  - les travaux de tirage des câbles de la fibre optique avancent bien.
10. M. Jean-Claude BAGUET :
  - fait le point sur les dégradations constatées ces derniers temps :
    - ✓ Fontaine Ya Ya (ardoises cassées),
    - ✓ Poubelles arrachées,
    - ✓ Dépôts sauvages (C15 blanc avec petite remorque),
    - ✓ Gouttières de l'abri de l'école primaire,
  - rend compte du déroulement du forum des Associations : 18 associations représentées.
11. Mme Pascaline HAMONIER fait le point sur la rentrée des écoles :
  - ✓ Rénovation préau,
  - ✓ 1 classe rénovée,
  - ✓ Clôture école primaire en prévision,
  - ✓ La rentrée s'est bien passée,
  - ✓ Des problématiques de stationnement sont toujours constatées.
12. Mr Philippe PICQUE présente plusieurs remarques :
  - ✓ En bas du chemin des pompes, au croisement avec la route de Morvillers, est-il possible de mettre en place un miroir pour améliorer la visibilité ;
  - ✓ Au stop en bas de la rue de Séronville, le miroir n'améliore pas la visibilité car il bouge ;
  - ✓ La Clique Songeonnoise remercie la municipalité pour la subvention attribuée.

13. M. Loïc TAPISSIER demande de fixer la date de la cérémonie des vœux de la commune ; la date du 11 janvier 2019 est retenue.

14. M. Frédéric LANGLOIS

- ✓ évoque l'animation de la CCPV au centre culturel et sportif le samedi 8 septembre 2018 pour l'ouverture de la saison culturelle avec des spectacles de qualité.
- ✓ demande l'état d'avancement de la convention avec la CCPV relative à l'occupation de la salle sportive aux associations avec priorité pour le dimanche matin et règlement d'occupation ; M. DUMARS précise que cette convention est en cours d'élaboration.
- ✓ demande de faire le point sur les locaux loués par la commune, avec la présentation des états de paiements au prochain conseil municipal.

15. Mme Isabelle DESHAYES sollicite un point de situation des projets du Budget 2018 pour la prochaine séance du Conseil Municipal.

16. Mme Sophie FOUCAULT indique :

- ✓ Colis des personnes âgées : proposition GAMM VERT.  
**Approbation du Conseil Municipal**
- ✓ La Commission des jouets se réunira le lundi 17 septembre à 18h45 au secrétariat de la mairie.

*Séance levée à 22 heures 21 minutes.*

Prochaine réunion le mardi 09 octobre 2018 à 19 h 30.